

Syndicat des Eaux Ouest Essonne

24 rue du général Leclerc
91470 FORGES-LES-BAINS
01 64 59 05 59 / contact@eauouestessonne.fr
N° SIRET : 200 077 139 00018



Compte rendu n°2019/4

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 28 MAI 2019 A 18H30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du Syndicat des Eaux Ouest Essonne se sont réunis à la Salle du Conseil de la Mairie de Saint-Maurice-Montcouronne, 5 rue de Bourguignette à Saint-Maurice-Montcouronne, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Alain DESOUTER, Président, conformément aux articles L 2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Angervilliers	<input type="checkbox"/> MME BOYER <input type="checkbox"/> M LAIGNEL	Les-Granges-le-Roi	<input checked="" type="checkbox"/> M MOUNOURY <input checked="" type="checkbox"/> M EWANGO
Boissy-le-Sec	<input checked="" type="checkbox"/> M GAUCHE <input checked="" type="checkbox"/> M KOPACZ	Le Val-Saint-Germain	<input checked="" type="checkbox"/> M ROBIN <input checked="" type="checkbox"/> MME PETITOT
Briis-sous-Forges	<input type="checkbox"/> M DUBOIS <input type="checkbox"/> M POLINE	Roinville-sous-Dourdan	<input checked="" type="checkbox"/> M HAMOIGNON <input checked="" type="checkbox"/> M HERSANT
Bruyères-le-Châtel	<input checked="" type="checkbox"/> M ADEL PATIENT <input checked="" type="checkbox"/> M CLOU	Saint-Cyr-sous-Dourdan	<input type="checkbox"/> M GALISSON <input checked="" type="checkbox"/> M DESOUTER
Courson-Monteloup	<input checked="" type="checkbox"/> M GAUTIER <input checked="" type="checkbox"/> M CHAINTREUIL	Saint-Maurice-Montcouronne	<input checked="" type="checkbox"/> M VILETTE <input checked="" type="checkbox"/> M BERRICHILLO
Fontenay-les-Briis	<input checked="" type="checkbox"/> M DEGIVRY <input checked="" type="checkbox"/> M LONG	Sermaise	<input type="checkbox"/> M JAVOURET <input type="checkbox"/> M CHEVALLIER
Forges-les-Bains	<input checked="" type="checkbox"/> M DESSAUX <input checked="" type="checkbox"/> M AUDONNEAU	Vaugrigneuse	<input checked="" type="checkbox"/> M BAYEN <input type="checkbox"/> M BOSQUILLON
La-Forêt-le-Roi	<input checked="" type="checkbox"/> M PIVET <input type="checkbox"/> M TETU		

Etaient représentés par un pouvoir :

Quorum :

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 21

Nombre de votants : 21

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Assistaient également à la séance :

M MENESTREAU	Directeur
--------------	-----------

Date de convocation :

La présente assemblée a été convoquée suite à l'envoi d'une convocation le 21 Mai 2019.

Ordre du jour transmis avec la convocation

Adoption du compte rendu de la séance du 2 Avril 2019.

Exposé des décisions prises par le Président, le Bureau, le Conseil d'Exploitation et le Directeur de la Régie.

Délibérations :

1. Projet de délibération concernant le retrait de la Communauté d'Agglomération de Cœur Essonne du SEOE pour le territoire de Bruyères-le-Châtel
2. Projet de délibération de prolongation du Contrat de Délégation de Service Public des Eaux du Roi
3. Projet de délibération du recouvrement des redevances d'assainissement par le SEOE et sa Régie pour le compte de la commune de Forges-Les-Bains
4. Projet de délibération de la modification de l'article 25 du Règlement de service public de l'eau potable de la Régie Publique Eau Ouest Essonne

5. Projet de délibération de la modification de la Nomenclature pour la Gestion des Immobilisations et des Amortissements

6. Projet de délibération de demandes d'Admissions en Non-Valeur

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Alain DESOUTER.

Secrétaire de séance : Marcel BAYEN

I. Adoption du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de l'assemblée du 2 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

II. Exposé des décisions prises par la Président, Le Bureau, Le Conseil d'Exploitation et le Directeur de la Régie

Pas de remarques

III. Délibérations

1. Projet de délibération concernant le retrait de la Communauté d'Agglomération de Cœur Essonne du SEOE pour le territoire de Bruyères-le-Châtel

Echanges préalables :

Après présentation des enjeux par le Directeur de la Régie. Il est proposé par le Comité Syndical les modifications suivantes :

Article 1 : **EST FAVORABLE** au principe de mise en place d'un travail collaboratif avec la Communauté d'Agglomération de Cœur Essonne afin de statuer sur le retrait de la commune de Bruyères le Châtel du SEOE

Article 2 : **PRECISE** que ce retrait devra être officiellement délibéré par la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne

Article 3 : **RAPPELLE** que le SEOE se positionnera suite aux résultats de l'étude de sortie de la commune de Bruyères le Châtel.

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

Commentaires :

Les modifications ont été apportées à la délibération initiale avant validation à la Préfecture.

2. Projet de délibération de prolongation du Contrat de Délégation de Service Public des Eaux du Roi

Echanges préalables :

Une présentation de l'avenant est réalisée par le Directeur qui indique que celui-ci proroge pour 6 mois le contrat de DSP dans les mêmes conditions techniques et financières que le précédent

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

Commentaires :

Pas de remarques

3. Projet de délibération du recouvrement des redevances d'assainissement par le SEOE et sa Régie pour le compte de la commune de Forges-Les-Bains

Echanges préalables :

Le Directeur présente la délibération concernant le recouvrement des redevances assainissement par le SEOE et sa Régie pour le compte de la Commune de Forges les Bains.

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

Commentaires :

Pas de commentaires.

4. Projet de délibération de la modification de l'article 25 du Règlement de service public de l'eau potable de la Régie Publique Eau Ouest Essonne

Echanges préalables :

Le Directeur présente le dispositif pour les abonnés qui refuseraient la mise en place des compteurs intelligents.

La relève des index devra être réalisée de manière manuelle par un agent de la régie avec un cout de 50€.

La régie s'engage à mener une communication très active auprès des abonnés réfractaires afin d'expliquer le fonctionnement des nouveaux compteurs avant d'appliquer cette mesure.

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

Commentaires :

Il est demandé de retirer le terme « notamment » de l'article 1 de la délibération.

5. Projet de délibération de la modification de la Nomenclature pour la Gestion des Immobilisations et des Amortissements

Echanges préalables :

Le Directeur présente la délibération concernant la nomenclature pour la gestion des immobilisations et des amortissements.

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

Commentaires :

Il est demandé de préciser dans la délibération la durée d'amortissement soit 5 ans.

6. Projet de délibération de demandes d'Admissions en Non-Valeur

Echanges préalables :

Le Directeur présente la délibération concernant la demande d'admission en non-valeur

Décision :

APPROUVE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

REFUSE

Unanimité

ou

Pour : Contre : Abstention :

Commentaires :

Pas de commentaires

ECHANGES ET DEBATS

Pas de débats

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

**Le Secrétaire de séance,
Marcel BAYEN**

TABLEAU DES DELIBERATIONS PRISES

N° DE LA DELIBERATION	INTITULE DE L'ACTE
<i>DCS2019-14</i>	Délibération concernant le retrait de la Communauté d'Agglomération de Cœur Essonne du Syndicat des Eaux Ouest Essonne pour le territoire de Bruyères le Châtel
<i>DCS2019-15</i>	Prolongation du Contrat de Délégation de Service Public des Eaux du Roi
<i>DCS2019-16</i>	Recouvrement des redevances d'assainissement par le Syndicat des Eaux Ouest Essonne et sa Régie pour le compte de la commune de Forges-Les-Bains
<i>DCS2019-17</i>	Modification de l'article 25 du Règlement de service public de l'eau potable de la Régie Publique Eau Ouest Essonne
<i>DCS2019-18</i>	Modification de la Nomenclature pour la Gestion des Immobilisations et des Amortissements
<i>DCS2019-19</i>	Demandes d'Admissions en Non-Valeur

**SIGNATURES DES DELEGUES DES COMMUNES, DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET
D'AGGLOMERATION, POUR ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE**

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 28 MAI 2019 A 18H30

Angervilliers	MME BOYER	
	M LAIGNEL	
Boissy-le-Sec	M GAUCHE	
	M KOPACZ	
Briis-sous-Forges	M DUBOIS	
	M POLINE	
Bruyères-le-Châtel	M ADEL PATIENT	
	M CLOU	
Courson-Monteloup	M GAUTIER	
	M CHAINTREUIL	
Fontenay-les-Briis	M DEGIVRY	
	M LONG	
Forges-les-Bains	M DESSAUX	
	M AUDONNEAU	
La-Forêt-le-Roi	M PIVET	
	M TETU	
Les-Granges-le-Roi	M MOUNOURY	
	M EWANGO	

Le Val-Saint-Germain	M ROBIN	
	MME PETITOT	
Roinville-sous-Dourdan	M HAMOIGNON	
	M HERSANT	
Saint-Cyr-sous-Dourdan	M GALISSON	
	M DESOUTER	
Saint-Maurice-Montcouronne	M VILLETTE	
	M BERRICHILLO	
Sermaise	M JAVOURET	
	M CHEVALLIER	
Vaugrigneuse	M BAYEN	
	M BOSQUILLON	